

# COMPTE RENDU BILAN TAP

**Jeudi 15 juin 2017**

**Présents** : Cindy DUPUY, Alexandra UNLU, Francine CARATY, Florent ROPARS, Ping YOUNG, BAUCHE Marie-Maxelle, GASPARYAN Mariam, BRUNET Sylvie, GAREL Lucie ? Agn7es MONMARCHE -VOISINE, HALLARD Claudine, KOSTRZEWA Florence, DELPECH Adeline, NAUDON Lydie, FLEURETTE Béatrice, BEIGNEUX Céline, CARRERE Ann-Laurence

**Excusées** : Pascale DELPLANQUE, Véronique DUGUET, Laurence DE PAULE, Claire PELOSSE

## **ORDRE DU JOUR**

- 1) Présentation du Power Point**
- 2) Echanges thématiques**
- 3) Perspectives Rythmes scolaires**

## **Echanges lors de la projection du Power Point**

- Temps supplémentaire pour installer le matériel des encadrants : valable aussi pour les activités motrices ? Selon disponibilités de l'encadrant concerné mais possible pour gain de temps sur l'heure de TAP.
- Récréation à Jean Moulin : demande unanime de la positionner à nouveau avant les TAP  
Réglementation Education Nationale : 5 mns de récréation par heure d'enseignement, sauf si moins de 2h de classe à la suite (JM : classe de 13h15 à 15h15 l'après-midi)
- A.P.C (Activités Pédagogiques Complémentaires) : possible d'obtenir par les directeurs d'écoles les listes des bénéficiaires à la rentrée dès qu'elles seront établies
- Maryse Bastié :  
Il est mentionné qu'une classe est utilisée en TAP bien qu'il n'y ai pas d'autorisation de le faire. En réalité les enfants sont reconduits dans leur classe un peu avant la fin des TAP pour un petit temps calme avant l'arrivée des parents (15h25 environ)  
Restaurants scolaires (2 salles disponibles) : sol souvent mouillé à 15h30, ce qui empêche d'y faire les ateliers prévus bien que leur utilisation soit accordée par le Service Restauration scolaire.  
Il est indiqué qu'un rappel a déjà été fait par Florence CARDOSO auprès de la responsable du restaurant scolaire, rappel qu'il va falloir réitérer.
- « Ce soir on s'amuse » : conserver l'intitulé mais être plus précis sur les contenus et possibilités de cette activité (à l'attention des animateurs, enfants et parents)
- Matériel des écoles :  
Salle RASED de PLC : accord pour n'y faire que des activités calmes mais parfois affaires déplacées et/ou utilisées. Une insistance sera portée sur la Charte TAP des intervenants quant au matériel à utiliser ou pas.  
Gros tapis : prévoir dans l'investissement 2018 quelques tapis utilisés conjointement sur les temps scolaires et périscolaires (à voir avec les directeurs d'écoles selon les besoins : plutôt PLC et PEV)
- Règles communes école / Périscolaire : mise en place dès la rentrée d'une rencontre directeur / animateur référent pour établir ces règles communes.
- Locaux pas toujours adaptés aux activités trimestrielles proposées : difficulté liée à la météo et au manque de vigilance de certains encadrants. Les utilisations adéquates seront revues avec les animateurs référents.

- Tenue des encadrants pas toujours adaptée (ex : vêtements courts)  
La Charte TAP comprend pourtant une mention sur ce sujet, il conviendra d'être plus insistant lors de la signature de cette Charte en début d'année, mais aussi sur le terrain.
- Distance avec les enfants : remarque sur parfois un manque de distance de la part de certains animateurs (copinage...). Ce sujet sera rajouté à la Charte TAP dans la rubrique « Comportement »
- Paul Emile Victor : salle parquetée utilisée à différents moments de la journée (école, TAP, accueil périscolaire et association de gymnastique)
- Communication : informations données aux parents en début d'année scolaire lors de la réunion de rentrée de chaque école (associations, contenus plus détaillés sur les activités proposées)
- Activités nouvelles : proposition d'initiation aux gestes de 1ers secours ponctuellement dans l'année scolaire. Prochain contact pris avec Croix Rouge, pompiers, assurances et mutuelles pour évaluer la faisabilité du projet.
- Gestion des enfants difficiles : difficultés à trouver des formations adaptées aux besoins auprès du CNFPT. Voir si possibilité de solliciter d'autres prestataires.
- Yoga : manque d'intérêt d'un certain nombre d'enfants de PLC pour cette nouvelle activité. A mettre en lien avec la fatigabilité plus importante des CP et CE1 en fin d'année scolaire.  
Le yoga ne sera donc pas proposé à ces classes au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2017-2018.

### **3) Perspectives**

Les rythmes scolaires 2017-2018 ne seront pas modifiés. Il convient d'attendre la parution des textes officiels avant d'entamer une réflexion sur l'année scolaire 2018-2019.

Suggestion : diffuser un questionnaire auprès des parents afin de recueillir leur avis sur la question.